

Le conseil municipal de La Croisille-sur-Briance refuse la hausse à l'étude du prix de l'eau

# Et faire barrage à la hausse



Le maire (au micro) avait invité la population au conseil municipal pour parler de l'eau potable.

d'hui, on cher son si on vivic. Notre vrait dou va bais- cent dans travaux ancé par des frais t parle de sept em-

plais, c'est très bien. Le souci, c'est qu'avec ce nouveau budget, les travaux devraient maintenant ne plus être financés que par l'emprunt... » C'est le troisième problème : le financement des travaux sur le réseau : « nous sommes la plus grande commune de la communauté, notre réseau était très ancien et crachait parfois de l'eau marron. La commune a refait de nombreux tronçons et tout ça fonctionne bien. Tous les

deux ans, avec notre système actuel, on arrive à financer 80.000 € de travaux. Ça nous a déjà permis de refaire de nombreux tronçons et tout ça fonctionne bien maintenant. Il reste du travail, notamment la neutralisation du château d'eau. Mais le plan qui la prévoyait et qui devait commencer l'an prochain, est bloqué par toute cette histoire... »

« Dans les autres communes, en particulier celles qui vont y

perdre, il n'y a pas de réunion publique, pas d'information... », regrette Jean-Gérard Didierre, laissant la parole aux habitants présents, assez remontés :

« Quels sont les moyens pour lutter contre ça ? », lance la première intervenante. « Une pétition ? », lui répond une voix dans l'assistance. « Je me pose des questions, ajoute un troisième, quant à la légitimité des décisions des gens de la com' com', dont le seul but devrait être la solidarité intervillages. » « Comment on sort de la com' com' ? », demande un autre. « On peut pas, lui répond le maire. Sortir, j'ai tenté, mais ça n'a pas marché... » « Il faut rester optimiste, insiste un retraité, Nombre de communes de France ont fini par obtenir satisfaction. » « Moralité, lâche un autre Crouzillot, ça vaut le coup d'aller voter ! » Car les élections municipales approchent à grands pas...

## Motion et pétition

Le maire veut mobiliser contre cette hausse annoncée : « la commune de Surdoux a rejoint notre position et nous allons ensemble consulter un avocat pour voir comment réagir à une hausse d'une telle ampleur. » Une motion a été votée par le conseil municipal et une pétition circule déjà à La Croisille-sur-Briance. Jean-Gérard Didierre a également invité la population à participer à la prochaine réunion du conseil communautaire le 28 octobre à... La Croisille ! ■

(\*) Conséquence de la loi Notre, votée en 2015.

## « Travail » et... un « moment difficile »



retement sous-estimé à 0,80 € le m' ! »

« Nous avons besoin d'harmoniser les prix sur le territoire de la communauté de communes, ajoute Vincent Echasserieau, directeur général des services. La moyenne nationale du prix de l'eau

obligé de prévoir un budget à l'équilibre. Du coup, il n'y a pas de budget pour les chantiers, on gèrera avec des emprunts et d'éventuels excédents. »

Yves Le Gouffe reconnaît que « le débat est maintenant pollué